

Centre de ressources Ville et Hauts

L'histoire

En préfiguration depuis 1991, au travers du kiosque DSU destiné aux partenaires de la politique de la ville, le centre de ressources résulte, localement, d'une volonté partagée de deux politiques publiques, la politique de la ville et l'aménagement des Hauts à la Réunion, de créer un espace commun de mise en réseau des acteurs, de qualification, de capitalisation et de gestion de la ressource et, au niveau national, d'un appui du CIV pour le développement de nouveaux centres. Créé effectivement en Juillet 2000, le centre de ressources est géré par l'Association pour la Promotion en milieu rural (APR).

Le statut

Le centre de ressources Ville et Hauts est porté par l'APR œuvrant dans le champ du développement local et de l'appui aux territoires depuis 1971. Un comité de pilotage regroupant les financeurs (DRIV, Commissariat à l'Aménagement des Hauts, DTEFP), l'APR et des comités techniques constituent les instances de décision et de gestion du centre de ressources.

Le territoire

Une cohérence de territoire à consolider...

La politique de la ville à la Réunion concerne 12 communes sur 24 au total, se traduit par 8 contrats de ville (dont trois intercommunaux). Le Plan d'aménagement des Hauts s'applique à 1/3 de l'île à partir d'une ceinture d'environ 400 m d'altitude. Cette description purement institutionnelle du territoire prioritaire au regard des deux politiques publiques s'inscrit dans une approche plus globale des grands enjeux liés à l'aménagement de l'île. Ainsi les territoires prioritaires de la politique de la ville ne sont pas uniquement des sites urbains, mais relèvent d'une cohérence spatiale entre les hauts et les bas.

Les orientations données à la politique de la ville en 1998 traduisent les enjeux de territoire en termes de rattrapage d'équipements de proximité, de réponse aux besoins en logements et de préservation de la vie sociale et s'inscrivent sur les principes du schéma d'aménagement régional recommandant le respect de l'équilibre entre les hauts et les bas de l'île, entre le rural et l'urbain, entre le Nord, le Sud, l'Ouest et l'Est.

Un centre de ressources en adéquation aux spécificités du territoire...

- Un territoire en profonde mutation : l'exiguïté du territoire et la croissance démographique s'expriment par une urbanisation de plus en plus ascendante et des projets d'aménagements d'envergure.
- Des chantiers de réflexion en cours sur la mise en œuvre locale des orientations nationales (Plan de cohésion sociale, Rénovation urbaine...).
- 24 communes en communautés de communes ou d'agglomérations en phase de définition de leur projet de territoire : des enjeux de qualification et de préservation des territoires clairement affichés par les politiques locales (logiques de missions et de services à initier chez les professionnels).
- Un turn-over fréquent des professionnels depuis une dizaine d'années d'où un besoin accru de mémoire.
- Des agents de niveau de formation initiale plus élevé qu'il y a dix ans, avec peu d'expériences professionnelles.
- Une segmentation des agents de développement qui semble accrue : nécessité de construire les passerelles.

Les actions

Elles s'articulent sur les axes suivants :

- La qualification des acteurs de la politique de la ville adossée à un programme de formation/échanges (journées de formation, ateliers de production, séminaires thématiques...).
- La mise en réseau des professionnels de la politique de la ville et acteurs locaux à travers l'animation de temps d'échanges : entretiens, interviews, tables rondes.

- La production de publications et de fiches expériences.
- La gestion d'un fonds documentaire à destination des professionnels de la politique de la ville et de l'aménagement des Hauts.

Les productions

L'ensemble des publications suivantes est adressé aux professionnels et acteurs de la politique de la ville et de l'aménagement des Hauts représentant environ 300 destinataires.

- *Nouveaux Titres* : bulletin d'information présentant une sélection des nouvelles acquisitions du fonds documentaire (6 numéros par an).
- *Infoville* : bulletin de quatre pages destiné principalement aux acteurs de la politique de la ville, visant à améliorer la circulation de l'information sur la politique de la ville et à valoriser les expériences de terrain. Il propose l'actualité de la politique de la ville : mouvements du réseau, agenda des formations et colloques, législation, informations sur la politique nationale et locale (8 numéros par an).
- *Synthèse, Études et Recherche* : cette production vise à vulgariser auprès des agents de développement des recherches universitaires (thèses, mémoires de maîtrise, DEA, DESS), voire des travaux de bureaux d'études, qui pourraient présenter un intérêt pour l'action de développement (3 numéros par an).
- *AKOZ, Espace public* : co-produite en partenariat avec l'association des Acteurs réunionnais du développement, la revue *Akoz-Espace public* est éditée depuis 1998 sur une fréquence trimestrielle. La rédaction repose sur un comité constitué de bénévoles, tous acteurs dans le développement local de l'île.

Les moyens humains

- Une directrice du centre de ressources à temps plein, Françoise WONG PIN
- Une assistante de direction (à temps plein), Sabine BEGUE
- Une secrétaire administrative et technique (temps partiel), Marie-Reine ZIBEL
- Une documentaliste (temps partiel), Yolaine BLANPAIN
- Une médiatrice de l'information (contrat Emploi-jeune à temps plein), Catherine DESRUISSEAU

Le budget

Le budget global 2004 a été d'environ 340 000 Euros (financement Contrat de Plan État-Région pour la majeure partie) avec la répartition suivante : 23 % DRIV (État), 36 % Plan d'aménagement des Hauts (État-Région), 40 % FSE et 1 % fonds propres de l'APR.

Les publics

- Équipes opérationnelles des contrats de ville et de dispositifs relatifs à la politique de la ville (coordonnateurs, chefs de projet, chargés de mission, adultes-relais...) et du Plan d'aménagement des Hauts : animateurs territoriaux et de filière.
- Agents des services de l'État et des collectivités locales et élus (mairies, communautés d'agglomérations, Conseil général, Conseil régional).
- Professionnels (SEM, groupements, coopératives...).
- Agents des structures d'accueil et d'orientation (équipes emploi-insertion, ADI, missions locales...).
- Responsables associatifs.

Contact

Centre de ressources régional ville et hauts La Réunion

10 rue de Nice - 97400 Saint Denis - La Réunion

Tél. : 02 62 90 47 60

Fax : 02 62 41 58 79

mél : centrederesources-reunion@wanadoo.fr

site : www.reunion-amenagement.org